

CONVENTION D'ACCUEIL EN MINI-STAGE dans le cadre des parcours de découverte des formations

Établissement d'accueil	LYCÉE POLYVALENT PIERRE D'ARAGON
Chef d'établissement	M. Christophe RIFFAULT, Proviseur
Adresse	14 Avenue Henri Peyrusse – 31600 MURET
Contact	Mél : : ministages.aragon@ac-toulouse.fr Tél : 05.34.46.35.55
Établissement d'origine	Nom de l'établissement : Ville : Téléphone : Nom du chef d'établissement :
Élève en mini-stage	NOM Prénom : Classe actuelle : Téléphone portable :
SOUHAITE DÉCOUVRIR	Filière PROFESSIONNELLE Spécialité
Responsable légal de l'élève	Mme/M. : Adresse : Téléphone portable :

Partie à remplir par le Lycée Pierre d'Aragon

Dans le cadre des actions destinées à l'information des élèves, l'établissement d'accueil prend en charge l'élève sus-nommé sur une demi-journée selon les modalités de date, d'horaire et d'accueil suivants : une demi-journée

CLASSE	Date stage	Horaire stage	Accueil par

L'élève devra se présenter au bureau de la vie scolaire 15 minutes avant l'horaire de début du stage muni(e) de la présente convention signée de toutes parts. Il/elle devra se conformer à l'emploi du temps prévu pour la classe, aux horaires, et aux consignes données par l'équipe pédagogique et éducative. Il/elle s'engage à respecter le règlement intérieur et les consignes générales et particulières de sécurité. L'établissement d'accueil s'engage à signaler à l'établissement d'origine tout évènement concernant l'élève (absence, retard, accident, autres).

Le chef d'établissement d'origine	Le responsable légal de l'élève	L'élève	Le chef d'établissement d'accueil Monsieur C. RIFFAULT
Cachet et signature	Signature	Signature	Cachet et signature

--	--	--	--	--